



HABILITATION ELECTRIQUE HO BO EXECUTANT

Objectifs pédagogiques :

- Identifier et éviter les dangers liés au courant électrique
- Mettre en œuvre les méthodes et procédures permettant d'effectuer en toute sécurité des opérations d'ordre non électrique à proximité d'installations électriques

Références réglementaires :

L'article R4544-10 du Code du Travail : précise que « l'employeur délivre, maintient ou renouvelle l'habilitation selon les modalités contenues dans les normes mentionnées à l'**article R. 4544-3**. L'employeur remet à chaque travailleur un carnet de prescriptions établi sur la base des prescriptions pertinentes de ces normes, complété, le cas échéant, par des instructions de sécurité particulières au travail effectué ».

Décret n° 88-1056 du 14/11/1988 : Art. 48 1 L'employeur ne peut confier les travaux ou opérations sur des installations électriques ou à proximité de conducteurs nus ou sous tension, qu'à des personnes qualifiées pour les effectuer et possédant une connaissance des règles de sécurité en matière électrique adaptée aux travaux ou opérations à effectuer.

Méthodes pédagogiques :

- Cours théoriques sur vidéo projecteur ;
- Vidéos ;
- Interactivité permanente entre le formateur et les stagiaires ;
- Alternance entre apports théoriques et mises en situations pratiques.

Matériel :

- Ordinateur et vidéo projecteur ;
- Vidéos ;
- Livret de fin de stage.

Encadrement :

- La formation est dispensé par des formateurs rattachés à PREVISS et possédants plusieurs années d'expérience des formations dans ces domaines ;

Le plus de la formation :

- Sensibilisation des stagiaires au risque électrique et agir de façon préventive ;
- Support audiovisuel et vidéos.
- Réflexion et échanges collectifs, mises en situation et cas pratiques sur site.



Contenu du programme :

Programme théorique :

Conforme à la norme NF C 18-510 (juillet 2012)

MODULE TRONC COMMUN N°1

- Les grandeurs électriques, telles que courant, tension, résistance, puissance, alternatif et continu
- Les effets du courant électrique sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, d'électrocution, de brûlures, etc)
- Les différents domaines de tension
- Reconnaître l'appartenance des matériels à leur domaine de tension
- Identifier les limites et les zones d'environnement
- Le principe d'une habilitation
- Définition des symboles d'habilitation
- Les prescriptions associées aux zones de travail
- Les équipements de protection collective et leur fonction (barrière, écran, banderole)
- La zone de travail les signalisations et repérages associés
- Les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans un environnement électrique
- La conduite à tenir en cas d'accident corporel ou en cas d'incendie dans cet environnement
- Les procédures et consignes en cas d'accident corporel ou d'incendie dans cet environnement

MODULE EXÉCUTANTS TRAVAUX D'ORDRE NON ÉLECTRIQUE (BO, HO, HOV)

- Les acteurs concernés par les travaux
- Les limites de l'habilitation chiffre « 0 » (autorisation et interdits, zone de travail)

L'évaluation de la formation :

- Contrôle des connaissances à l'issue de la formation par un QCM, permettant à l'employeur de délivrer le titre d'habilitation correspondant
- Délivrance d'une attestation de formation et d'un avis après évaluation

La validation de la formation :

- Une attestation de formation, un avis après évaluation, et un titre d'habilitation correspondant sont délivrés à chaque participant ayant suivi la totalité de la formation, ayant participé aux exercices pratiques et théoriques et faisant l'objet d'une évaluation favorable ;

Durée de la formation : 07H00

Nombre de stagiaires : jusqu'à 10 personnes

Public : Personnel non électricien travaillant dans un environnement de risques électriques et/ou réalisant exclusivement des travaux d'ordre non électrique.

PREVISS, Quartier St Estève, 353 Rte de Villes sur Auzon, 84570 BLAUVAC



Pré-requis : Aucun

Pour les personnes en situation de handicap merci de prendre préalablement contact avec nous pour définir les modalités de votre participation à cette action de formation

Recyclages :

Recyclage tous les 3 ans (préconisation INRS).

Tarifs

600€ TTC la journée en entreprise pour un groupe jusqu'à 10 personnes

145€ TTC la journée par stagiaire en inter entreprises

Autre nous consulter au 06 09 75 72 91, previss84@gmail.com,